

DETERSOL

Ref 1100

Nettoyant sol pour les bâtiments d'élevage

1. PROPRIETES :

Détersol est un produit très fortement alcalin contenant de l'hydroxyde de sodium (soude caustique). Détersol est utilisé sur tous types de sols, tout particulièrement les sols en terre ou bétonnés. Détersol permet l'assainissement en profondeur des sols en élevage et la destruction de toutes les matières organiques.

2. MODE D'EMPLOI :

L'emploi de DETERSOL varie en fonction de la qualité du sol et du résultat escompté.

Sols en terre :

Première fois (en particulier l'été)

100 ml de Détersol et 400 ml d'eau en pulvérisation sur 1m² soit 100 L de DETERSOL pour 1000 m².

Ensuite 50 ml de Détersol et 200 ml d'eau, en pulvérisation sur 1m². Laisser agir jusqu'à pénétration complète.

Sols bétonnés :

30 ml de Détersol et 100 ml d'eau en pulvérisation sur 1m².

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1 %:	13,25 +/- 0,75
Densité :	1,33 +/- 0,02
Composition :	Hydroxyde de sodium, tensio – actifs, agents mouillants
Stockage :	Tenir à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité – craint le gel
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Inférieur à 5 % : agent de surface non ionique

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 27 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1100) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 05-05-2017